

contexte fluide. Pour réussir, elles doivent reconnaître que la réalisation des mandats en toute efficacité et efficacité, dans les situations d'urgence complexes, dépendra en partie de la contribution des ONG aussi bien aux discussions sur les cadres de coopération qu'à la gestion de ceux-ci.

### ***Biographie***

J'ai huit ans d'expérience de travail dans les ONG, notamment avec CARE Canada, pour qui j'ai accompli deux missions en Croatie et en Bosnie entre 1993 et 1998, d'abord pour gérer un contrat de prestation de services avec l'ONU et ensuite pour adapter un programme de relèvement pour toute la Bosnie et le gérer. On m'a aussi envoyée au Burundi et au Zaïre pour une courte mission pendant la crise des réfugiés de 1994 dans le but d'établir de nouveaux bureaux auxiliaires et d'aider à administrer les camps de réfugiés. En 1997, je me suis jointe à la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) comme agent des affaires politiques et des droits de l'homme, mes fonctions consistant notamment à rédiger des rapports de situation et des notes d'information, à suivre les procès pour crimes de guerre et à assurer la coordination avec les agences menant des activités similaires. En Bosnie, j'ai travaillé avec le personnel de l'OTAN et de la Force de protection des Nations Unies sur des questions de sécurité, d'échange d'information et de coopération, non seulement en tant que travailleur sur le terrain pour le compte d'une ONG mais aussi en tant que représentante des Nations Unies. J'ai également bénéficié de six ans d'entraînement militaire comme réserviste. Je terminerai mes études de maîtrise cet été.

### **Erin Robinson, Université Brock, St. Catharines (Ontario)**

*Le besoin d'une présence militaire pour appuyer les ONG et la société civile afin d'assurer la sécurité humaine dans les États aux prises avec une guerre civile et l'après-guerre civile*

### ***Sommaire***

Les États fragiles et en proie à l'anarchie offrent un climat peu propice à l'instauration et au maintien de la sécurité des populations qui y habitent. On reconnaît de plus en plus que pour édifier une paix durable et autogène dans ces régions en difficulté, la sécurité humaine doit être assurée, mais pour cela, il faut que l'intervention internationale revête un caractère multilatéral et multidimensionnel. C'est pourquoi le maintien de la paix exige désormais la participation de nombreux autres acteurs et organismes et pas seulement celle des forces armées. Toutefois, l'élément militaire demeure un aspect essentiel de toute opération multilatérale, car c'est lui qui assure la sécurité dont tous les autres organismes et acteurs ont besoin pour exécuter leurs programmes et leurs mandats. Paradoxalement, cela montre bien que la stratégie du pouvoir discret nécessaire à la sécurité humaine a besoin d'être appuyée par une action coercitive traditionnelle pour que son implantation et son maintien soient assurés.

### ***Biographie***

Je prépare une maîtrise ès arts au département des sciences politiques de l'Université Brock, j'étudie la problématique de la sécurité dans les conflits intraétatiques et je recherche la